

Ils comprennent que la propagande du ministre d'État (Multiculturalisme) sonne faux. Ce qui est en cause ici ce n'est pas seulement le rapatriement. Si ce n'était que cela, le parti libéral se serait prononcé en faveur du rapatriement, hier, et non contre. Chaque jour de débat permet à la population canadienne de se rendre davantage compte de ce qui est en cause. Mon collègue de Rosedale a signalé avec force l'autre jour quelques-uns des problèmes des particuliers, des autochtones, des femmes et d'autres personnes et d'autres groupes du pays que pourrait toucher une action positive ainsi qu'une classe importante de Canadiens dont cette mesure législative menace directement les intérêts.

Il n'est pas étonnant que le gouvernement ne veuille pas que la question soit débattue publiquement. Il a honte de ce qu'il fait et il ne veut pas que le peuple sache ce qu'il propose. Il essaie donc de le cacher. C'est pour cela qu'il a imposé la clôture. Nous croyons qu'au lieu d'imposer la clôture et de limiter la durée du débat, il devrait permettre aux Canadiens de savoir ce qui se passe. C'est pour cela qu'on ne devrait pas imposer de délai artificiel au comité, que ses délibérations devraient être télévisées et radiodiffusées et que le comité devrait pouvoir se déplacer à travers le Canada.

Le comité devrait pouvoir se rendre à Terre-Neuve et constater sur place à quel point les habitants de cette province sont mal servis par leurs députés libéraux, qui font tellement peu confiance à leurs électeurs qu'ils ne veulent pas qu'ils sachent ce que le gouvernement du Canada propose. Le comité devrait pouvoir se rendre dans l'Ouest et un peu partout au Canada. Il devrait pouvoir visiter le Québec et demander directement aux Québécois si, à leur avis, ce projet sert la cause du fédéralisme ou celle du séparatisme. Quelqu'un a déjà répondu à cette question. Le numéro du 23 octobre du *Star* de Toronto cite certaines paroles du député de Montmorency (M. Duclos). Le député y indique pourquoi il s'oppose à la proposition avancée par son gouvernement. Voici ce qu'il dit:

Je veux que le Canada anglais sache que cette mesure... n'est pas ce que nous avons promis aux Québécois pendant le référendum.

Selon les sondages d'opinion publique, la majorité des Québécois veut une transformation et pas seulement un changement en apparence du régime fédéral.

Ce que nous faisons maintenant indique que le gouvernement fédéral ne tient pas vraiment à réformer profondément le régime fédéral.

Je pense que ce que nous faisons maintenant... équivaut à donner un nouveau mandat au Parti québécois.

C'est ce qu'a déclaré le député libéral de Montmorency. Il a eu le courage de dire ce qu'il pensait au lieu d'accepter d'être muselé par le chef de son parti. Que font donc les autres députés libéraux? Sont-ils à ce point dociles qu'ils n'osent pas broncher par crainte de leur chef, au lieu de faire valoir les intérêts de leurs électeurs et de leur province?

Hier, à Québec, alors que son ministre prenait des mesures pour faire cesser le débat au Parlement, le premier ministre du Canada a encore accusé ses homologues provinciaux qui s'opposent à sa résolution de se ranger du côté de René Lévesque.

Je constate, monsieur l'Orateur, que vous me signalez que mon temps de parole achève. Sauf erreur, il me reste encore deux minutes environ.

La constitution

D'après le premier ministre, si vous n'êtes pas avec lui, vous êtes contre le Canada. C'est là un argument auquel il nous a habitués, mais qu'il aura cette fois plus de difficulté à faire passer, car il veut que la Grande-Bretagne tranche des questions que la majorité d'entre nous estime du ressort du Canada. Mais sa prophétie s'est accomplie. M. Lévesque s'est joint au mouvement séparatiste québécois; s'il l'a fait, c'est en partie en raison de l'attitude rigide et butée du gouvernement libéral; et c'est ce même gouvernement libéral qui pousse maintenant des Canadiens d'autres régions à envisager la séparation.

Le gouvernement libéral qui a présidé à la montée du séparatisme au Québec crée présentement les conditions favorables à sa montée dans l'Ouest. J'aimerais signaler aux députés une observation qu'a faite hier à l'autre endroit un ancien premier ministre provincial et un fédéraliste convaincu, le sénateur Manning:

Je suis très troublé de voir le nombre de gens très sérieux dans l'ouest du Canada qui, il y a un an, auraient rejeté absolument l'idée d'une séparation, mais qui adhèrent aujourd'hui à des organismes prônant la séparation de l'Ouest. Ces organismes attirent des sympathisants et recrutent non pas par centaines mais par milliers. Il serait grave que le gouvernement fédéral néglige le danger que ces tendances représentent en puissance pour le Canada.

● (1820)

J'exhorte les députés à ne pas méconnaître les attitudes qui se répandent dans l'Ouest et ailleurs au Canada et les germes de zizanie semés par le gouvernement actuel. Je recommande instamment au gouvernement, s'il doit recourir à ce mécanisme impardonnable de la clôture, s'il doit museler le Parlement, de laisser au moins le comité parlementaire accomplir sa besogne. Donnez-lui le temps d'étudier. Donnez-lui le temps de continuer ses travaux, comme le député de Carleton-Charlotte l'a proposé jusqu'au 12 février. Acceptez la présence des caméras de la télévision et de la radio, afin de renseigner la population. Permettez à Claude Ryan et à d'autres de comparaître devant ce comité et laissez-les parler franchement des effets nuisibles que cette mesure aura dans leur région. Permettez au comité d'accomplir son travail. Ne le museliez pas, comme vous avez muselé la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le président, nous avons à l'étude actuellement un amendement à la motion principale, amendement qui vise à reporter au mois de février prochain le rapport du comité mixte de la Chambre et du Sénat sur le projet de résolution portant sur la Constitution canadienne.

Avant de parler du sujet, je sais très bien que les honorables députés vont deviner que le thème que je vais essayer de développer en est un qui m'est très cher, et avant d'aborder ce thème j'aimerais demander au premier ministre d'antan, le chef de l'opposition officielle (M. Clark), de faire attention lorsqu'il avance des choses aussi trompeuses que le fait de faire croire que les amendements constitutionnels proposés par le Parlement et le gouvernement vont être modifiés, de toute façon réécrits par un gouvernement en Angleterre.